



PARTICIPATION INTÉRESSEMENT 2023

Suite aux résultats 2022 du Groupe Orange, présentés par la Direction le 16 février, vous trouverez ci-dessous les montants de la participation et de l'intéressement 2022.

Montants d'intéressement et de participation aux résultats 2022 selon la rémunération
Versements 2023

Rémunération annuelle (montant brut)	Intéressement		Participation		Total		Total en mois de salaire
	en montant	en %	en montant	en %	en montant	en %	
20 000 €	2 100 €	10,5%	1 000 € (1)	5,0%	3 100 €	15,5%	1,9
30 000 €	2 240 €	7,5%	1 030 €	3,4%	3 270 €	10,9%	1,3
40 000 €	2 380 €	6,0%	1 270 €	3,2%	3 650 €	9,1%	1,1
50 000 €	2 510 €	5,0%	1 510 €	3,0%	4 020 €	8,0%	1,0
60 000 €	2 650 €	4,4%	1 750 €	2,9%	4 400 €	7,3%	0,9
70 000 €	2 790 €	4,0%	1 980 €	2,8%	4 770 €	6,8%	0,8
80 000 €	2 920 €	3,7%	2 220 €	2,8%	5 140 €	6,4%	0,8

Montants présentés pour une activité à temps plein et une présence 12 mois durant l'année.

Rémunération annuelle : tous les salaires perçus en 2022 (primes et indemnités incluses).

(1) Participation : le premier niveau de rémunération prend en compte la rémunération plancher prévu par l'accord de participation.

Grâce aux accords intéressement et participation signés par **FOCom**, vous allez bénéficier en 2023 d'un montant de rétribution collective allant de 0,8 à 1,9 mois de salaire. Le choix de placement pour la participation s'effectuera du 7 au 26 mars, avec une mise en paie le 20 avril et celui de l'intéressement du 5 au 23 avril avec une mise en paie le 22 mai.

Sans choix de votre part:

- La participation sera versée à 50 % sur le PEG
- L'intéressement sera versé sur le fonds Equilibris du PEG

Le taux d'intéressement pour 2022 est de 4,56 % de la masse salariale (enveloppe de 164 M€, en baisse de 2M€) versus 4,42 % en 2021.

Pour FOCom, cette augmentation est en majeure partie liée à la baisse des effectifs. Alors que les résultats annuels 2022 du Groupe confirment une performance solide avec un chiffre d'affaires de 43,5 Mds€ en hausse de 0,6 %, nous attendons d'Orange une meilleure redistribution des richesses à son personnel, clé de sa réussite.

FOCom le syndicat de votre fiche de paie !



J'adhère à FOCom en ligne

